



Les surfaces en prairies

7 524 ha de prairies
dont
5 816 ha de prairies utilisées
par des éleveurs



Source : RPG 2017 et étude SMBS-GLP
- 2015-2016



Evolution des surfaces en prairies

- 35 % entre 1988 et 2008

Source : Recensement Général Agricole

+ 5 % entre 2008 et 2017

- 14 % dans la Somme et **- 8 %** en France
sur la même période

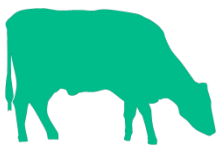
Source : RPG - déclaration PAC

Mais **289 ha** de prairies

permanentes détruites entre 2008 et 2017

Source : RPG - déclaration PAC

Suite à une longue période de forte régression des prairies sur le territoire, nous constatons une stabilisation de ces surfaces qui peut être expliquée par les différentes actions mises en place sur le territoire (MAEC, acquisition par le Conservatoire du littoral ...). Ces données positives sont à relativiser, car elles sont en partie dues à des changements de déclaration à la PAC : de grandes surfaces de marais qui n'étaient pas déclarées par les éleveurs ont été intégrées en prairies à la PAC. De nombreux retournements sont encore régulièrement constatés sur le territoire.



Les pratiques agricoles en prairies

1,14 UGB/ha/an
(chargement moyen annuel en animaux)

47 unités d'azote/ha
(fertilisation moyenne)

25 % des prairies non
fertilisées

80 % des prairies
uniquement pâturées

Source : Enquête SMBS-GLP sur un échantillon du
56 prairies représentatives du territoire - 2017



Les mesures agro- environnementales

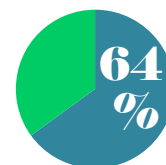
Mesures issues de la PAC, les
MAE permettent de rémunérer
les agriculteurs qui s'engagent
volontairement à préserver
l'environnement.

201 contrats engagés

2 570 ha de prairies en
gestion extensive

143 mares entretenues

44 % des prairies engagées (plus
fort niveau d'engagement depuis 1994)



de prairies situées en
zone NATURA 2000
engagées en MAEC

Source : Engagements MAEC 2015-2019





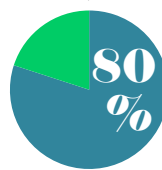
Le Vanneau huppé



Le Vanneau huppé est un oiseau caractéristique des prairies humides. Ses exigences écologiques en font un excellent indicateur de la qualité des milieux.

132 couples nicheurs de Vanneau huppé en 2019

- 7 % de couples nicheurs de Vanneau huppé entre 1994 et 2019 (-32 % en France depuis 1989—données STOC)



80 % des couples nichent dans des prairies gérées extensivement (MAEC, propriétés du Conservatoire du littoral)

Source : Etude SMBS-GLP sur 4 secteurs du territoire - 2019



La Chevêche d'Athéna **19** individus chanteurs recensés en 2018,

La Chevêche d'Athéna est une petite chouette nichant dans les cavités des arbres sensible à la qualité des prairies bocagères humides.

- 50% de Chevêches entre 2013 et 2018

Source : Etude SMBS-GLP sur 4 secteurs bocagers en 2018



Suivi agro-écologique de prairies

La composition floristique d'une prairie est fortement influencée par les conditions environnementales mais aussi par son utilisation et les pratiques qui en découlent. Un suivi floristique permet de comprendre l'évolution des milieux prairiaux et d'analyser l'impact des pratiques d'élevage.

12 prairies suivies depuis 2016 et **4** indices floristiques calculés

8 parcelles ont une diversité floristique qui augmente entre 2017 et 2019



Une évolution positive des indices, notamment l'augmentation de la diversité floristique, est constatée sur les parcelles où un changement de pratique (évolution du pâturage ou limitation de la fertilisation) a été mis en place dans le cadre du programme.



Qualité phytocénotique des habitats prairiaux

Dans les habitats prairiaux humides, les végétations sont intégratrices des principaux paramètres du milieu et sont donc de bons indicateurs de qualité écologiques.

42 parcelles étudiées sur **5** exploitations

50% des parcelles en état écologique bon à moyen

41 espèces d'intérêt patrimonial recensées

Source : Etude SMBS-GLP, CBNBL 2018/2019



Objectifs et indicateurs de l'observatoire

Cet observatoire est un outil de suivis mis en place en 2017 par le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard afin d'améliorer les connaissances agro-écologiques du territoire, d'évaluer l'impact de la gestion agricole des prairies sur la biodiversité et de suivre les résultats des actions mises en place.

Il se compose de 10 indicateurs qui ont été sélectionnés suite à une étude de la bibliographie puis sur la base de plusieurs paramètres : existence de données historiques, disponibilité des données, pertinence de l'indicateur pour le territoire. Les indicateurs choisis sont : surfaces en prairies, engagements en MAE, pratiques agricoles en prairies, nidification du Vanneau huppé (4 secteurs), nidification de la Chevêche d'Athéna (4 secteurs), indice de qualité phytocénotique des prairies (5 exploitations) et 4 indices floristiques (fertilité, engorgement, diversité floristique et type fonctionnel de graminées).

Retrouvez le rapport complet de l'observatoire sur : www.baiedesomme.org

Document réalisé en 2019 dans le cadre du Programme de maintien de l'élevage et de valorisation des prairies de la plaine maritime picarde.

Contact : matthieufanquin@baiedesomme.fr - www.baiedesomme.org

Crédits photos : M. Franquin

En partenariat avec :



Etablissement public du Ministère chargé du développement durable

